

Le **FCPE AE Actions Responsables** est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro . Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	37,77
Actif net portefeuille (EUR)	6 965 103,88

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	15,35%
Volatilité indice	15,10%
Alpha de Jensen	-10,53%
Tracking error	3,79%
Ratio de Sharpe	0,36
Ratio d'information	-2,84
Beta (fonds de fonds)	98,90%

Performances nettes de frais 24/02/2026 (source: AGRICA Epargne)

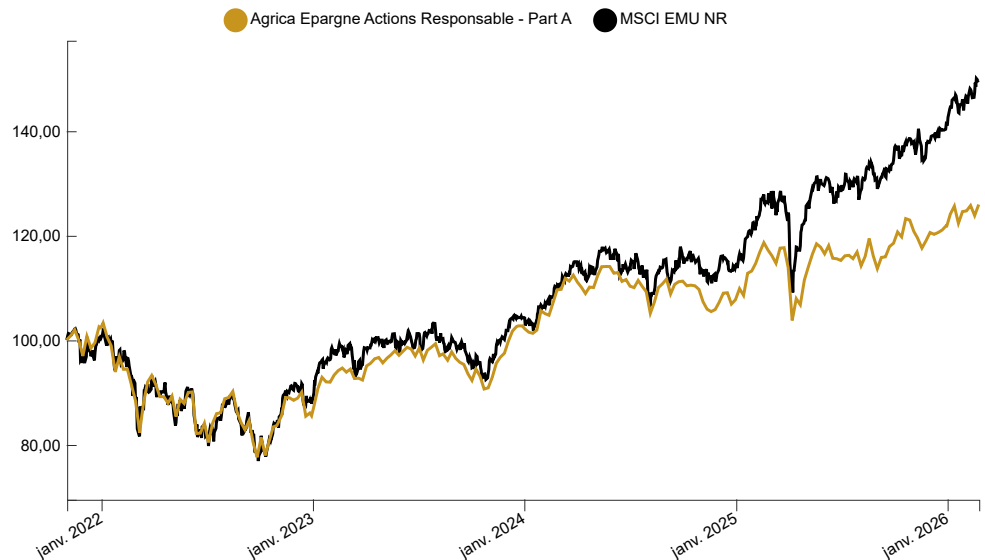
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	1,08%	3,34%	7,42%	25,89%
MSCI EMU NR	2,51%	5,99%	18,58%	49,68%
Écart	-1,42%	-2,65%	-11,16%	-23,79%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022
Part A	13,12%	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

Les marchés

Les marchés actions européens ont poursuivi leur tendance haussière et terminent le mois proches de leur record historique malgré un contexte marqué par des tensions géopolitiques et des incertitudes sur les tarifs douaniers persistantes. Entre le 27 janvier et le 24 février 2026, le MSCI EMU progresse de +2,51% et de +5,99% depuis le début de l'année, surperformant nettement le S&P 500 qui affiche une performance en dollars de seulement +0,7% en 2026. Les actions européennes bénéficient de flux records depuis quelques mois, alimentés par un mouvement de diversification en dehors des actifs américains, une décote de valorisation encore importante et la perspective de relance des investissements grâce au stimulus budgétaire allemand. Les indicateurs de sentiment économique marquent d'ailleurs une inflexion positive notamment dans la sphère manufacturière en Allemagne avec un indice PMI au-delà du seuil des 50 points. Le mois de février a été également marqué par la poursuite des publications de résultats annuels qui ressortent globalement conformes aux attentes. Le point d'attention majeur est l'impact que pourrait avoir l'accélération du déploiement de l'IA sur les modèles économiques de chaque industrie. Le deuxième enseignement est l'effet plus important que prévu de la dépréciation du dollar sur les marges et les bénéfices des entreprises très exposées aux Etats-Unis.

Sur le plan sectoriel, l'énergie a profité du rebond du prix du pétrole (+17% depuis le début de l'année) et s'adjuge une performance de +10,9% sur le mois et de +21,1% depuis le début de l'année. Les secteurs des télécoms, de la consommation de base et des services aux collectivités ont bénéficié de bonnes publications de résultats ainsi que de leur statut défensif et ont rebondi de +13,0%, 9,9% et 8,6% respectivement en février. A l'inverse, la santé est en retrait de -1,6% et le secteur financier a fait l'objet de prises de profits (-0,4%) après une performance exceptionnelle en 2025.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

L'allocation sectorielle explique l'intégralité de la sous-performance relative du fonds par rapport au MSCI EMU NR, affectée principalement par l'absence en portefeuille des secteurs télécoms et de l'énergie. L'effet sélection, quant à lui, ressort neutre. Le portefeuille a bénéficié des bonnes publications de résultats d'Engie (+15,3%), Air Liquide (+12,9%), et Veolia Environnement (+13,7%). Schneider Electric (+14,2%) s'est également illustré avec une croissance organique en accélération au 4ème trimestre (+11% et +9% pour 2025) grâce notamment à l'exposition aux datacenters qui améliore le profil de croissance du groupe à long terme. A l'inverse, les principaux détracteurs sont Novo Nordisk (-34,1%), Dassault Systemes (-20,1%) et Intesa Sanpaolo (-2,2%). Novo Nordisk a publié les résultats de son essai clinique pour une nouvelle version de médicament contre l'obésité qui n'ont pas démontré de supériorité thérapeutique face au produit similaire du principal concurrent Eli Lilly.

Au cours du mois, nous avons poursuivi nos renforcements sur le secteur financier (ING et ABN Amro) dont la pondération en portefeuille est très légèrement au-dessus de celle de l'indice de référence. Sur la santé, nous avons soldé la position sur Novo Nordisk, en raison des difficultés du groupe à renouveler son pipeline et d'un environnement de plus en plus concurrentiel, au profit d'AstraZeneca. Nous avons également réduit les positions potentiellement exposées au risque de disruption lié à l'IA : Publicis, Dassault Systèmes et Bureau Veritas. Même si ces craintes nous semblent exagérées, elles mettront probablement du temps à se dissiper et pourraient continuer de peser sur la valorisation de ces titres.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

AGRICA Epargne Actions Responsables progresse de +1,08% entre le 27 janvier et le 24 février et sous-performe son indice de référence depuis le début de l'année.

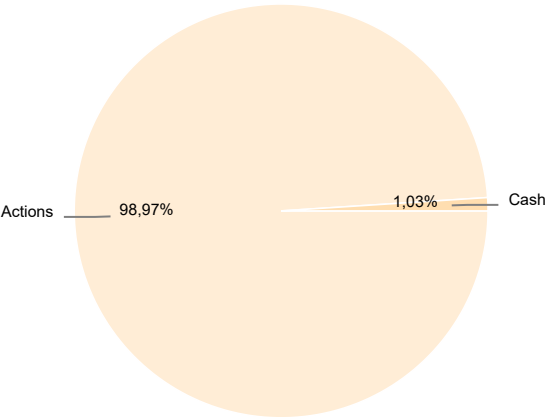
Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes2

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	98,97
SOLDE ESPECE EUR	Cash	1,03

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 24/02/2026.